



Communiqué de presse

de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire

Fermeture des commerces de proximité - L'Association des Maires d'Indre-et-Loire demande à l'Etat de revoir sa position :

Cédric de OLIVEIRA s'est entretenu, ce matin, avec Mme la Préfète pour lui remonter les inquiétudes des Maires d'Indre-et-Loire quant aux mesures de reconfinement. Le Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire a en effet souhaité **alerter l'Etat de l'inquiétude et l'incompréhension des Maires face à la décision relative à la fermeture des commerces de proximité de leurs Communes**. Bernard GAULTIER, Président de l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire, a apporté son soutien à cette intervention.

Les Maires sont des élus responsables et sont **conscients des difficultés sanitaires engendrées par la situation épidémique** qui frappe de plein fouet notre pays. Ils sont, à cet égard, également engagés quotidiennement pour leurs concitoyens, comme l'a rappelé Monsieur le Président de la République dans son discours mercredi dernier.

Néanmoins, les Maires d'Indre-et-Loire ne peuvent manquer de soulever **des incohérences qui sapent la vitalité même de nos territoires**, qu'ils soient ruraux ou urbains, pour une durée indéterminée et dont les conséquences négatives pourraient même s'étendre bien au-delà de la durée du reconfinement elle-même. **Les critères ayant présidé à distinguer les commerces de première nécessité ne sont pas clairs et conduisent à une situation de grave déséquilibre de concurrence :**

- **comment comprendre qu'une grande surface puisse ouvrir la quasi-totalité de ses rayons alors même qu'un fleuriste indépendant ne pourra plus le faire après le 3 novembre ?**
- **comment expliquer qu'une grande surface puisse accueillir un grand nombre de clients et que, dans le même temps, le salon de coiffure d'une Commune rurale n'ait pas la capacité de recevoir ses clients un par un en respectant les gestes barrière ?**
- **comment concevoir que, alors même que la culture est vitale au bien-être de chacun, les librairies soient contraintes de garder porte close ?**

Ces incohérences fragilisent de façon inquiétante et, parfois, de façon irréversible la santé économique de nos commerces de proximité alors que ceux-ci font VIVRE nos centres-bourgs et nos centres-villes.

Bien entendu, la situation épidémique appelle **la responsabilité de chacune et chacun en respectant scrupuleusement les mesures « barrière »** mais il est indispensable, pour ne pas miner de façon pérenne la vitalité et le dynamisme de nos territoires, de **remettre de la cohérence dans les règles et adapter celles-ci aux réalités du terrain**.

C'est la raison pour laquelle, l'Association des Maires d'Indre-et-Loire et l'Association des Maires Ruraux **appellent solennellement et avec gravité l'Etat à revoir sa position quant aux modalités d'ouverture des commerces de proximité de l'ensemble de nos Communes**.

Cédric de OLIVEIRA
Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire

Bernard GAULTIER
Président de l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire